

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison (châssis)+)	F O R D (D)	Ford 190 Transit 84 E7 / moteur NXB cabine double	CH 3306 81

Constructeur	FORD-WERKE Aktiengesellschaft, Köln (BRD)		
Identification	"84 E7" sur la plaquette du constructeur "GB84.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, latéralement, près de l'entrée		
N° du châssis	à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron		
Ident. du moteur	"NXB" à l'avant, à droite en haut sur le bloc, près de la pompe à eau		
Importateur princ.	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA, Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich		
Véhicule homologué	GB84SS 13219	Signes fixes dans code du type	84 E7 / GB84..

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	FORD
Direction	mécanique	Type	N X B
Transmission	mécanique synchronisée	Construction	V
Nombre de vitesses	4	Carburant	B
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression sur toutes les roues, AR=régulateur selon charge (***)	Position	avant
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Retroidiss.	eau
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Alséage	93,66
Ralentisseur		Cylindrée	1995
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin séparée	Puissance en CV	70 DIN
		à t/min	4500
		Brut	76 dB(A) à t/min
		Silencieux	2 pots 255x255x110 / 200 x Ø 145 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 (*)
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = "D"

Carrosserie		Poids (s)	
Nombre de portes	2	avant	815
Coilures sécurité	**	arrière	575
Cale		total	1390
Antivol		Charge utile	(poids à vide du châssis)
Nombre de places	t 7 av 3 centre ar 4	Poids total	3500
Dimensions (s)	int. ext.	Garantie fabr.	1150 2600 3500
Longueur	5100	Dimens. pneus	195 R 14 C 195 R 14 C
Largeur	2090	Ply / bar	6 / 2,5 6 / 2,5
Hauteur	1990	Charge	1390 2760
Porte à faux	lat. av. ar	pour V max	120 120
	740 1360	Empattements	3000
		Vole av. ar	1650 1540
		Voles av. ar	- -
		Braquage	g 12000 d 11500
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids remorquable avec frein	
		Garantie poids remorquable sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble avec freins	4465
		Poids remorquable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	105 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h

Equipement §) _____
 Feux de route CR (E) ou SCR (E) _____
 Feux de croisement CR (E) ou SCR (E) _____
 Feux de position A (E) dans CR/SCR _____
 Feux rouges R-31 (E) _____
 Feux stop R-31 (E) _____
 Clignoteurs av 1 (E) _____ ar 2A (E) _____
 Catadioptres av _____ ar 1 (E) _____
 Feux de gabarit av _____ ar _____
 Feux complément _____
 Eclairage plaque 2/ séparés _____
 Essuie-glace 2/ balais _____ avec/sans lave-glace _____
 Avertisseurs Motorcraft TPAR 556 + TPAR 557 _____
 ou d'autres modèles homologués _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de livraison _____
 Marque et type FORD (D) 190 Transit _____
 Homologation N° CH 3306 81 _____
 Carrosserie _____
 Places total 7 _____ avant 3 _____
 Poids à vide s. bulletin passage Carburant R _____
 Charge utile s. le vhc CV-impôt 10,16 _____
 Poids total 3500 _____ Cylindrée 1995 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des axes : la vignette ECE-15 se trouve près de la plaquette du constructeur.
 **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis; des ceintures du type Ar4 sont obligatoires.
 ***) Frein de service : équipé d'une soupape retardatrice de pression agissant sur les roues avant.

+) Carrosserie

sur demande avec pont d'origine:

Dimensions	extérieures	intérieures	Poids	AV	AR	Total
longueur	5230 mm	2400 mm	à vide	810 kg	760 kg	1570 kg
largeur	2090	1960	charge utile	115	1815	1930
hauteur	1990	400	total	925	2575	3500
porte à faux AR	1490	1455	poids garantie	1150	2600	3500

Lorsque le véhicule est équipé d'un pont, des bavettes sont obligatoires.

§) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés.

Lieu et date de l'homologation
 Rothrist, 27.12.1976

Homologation fédérale des types de véhicules